



# Point sur :

## le code hydrographique

OIEau (secrétariat technique du Sandre)

Février 2009

**Titre** : Point sur le code hydrographique  
**Auteur** : OIEau (secrétariat technique du Sandre)  
**Contributeurs** :  
**Éditeur** : Office national de l'eau et des milieux aquatiques  
**Résumé** : Description du code hydrographique  
**Mots-clés** : Cour d'eau, plan d'eau, ressources documentaires, codification  
**Couverture géographique** : France  
**Date** : Février 2009  
**Identifiant** : <http://sandre.eaufrance.fr/spip.php?article102>  
**Langue** : Français  
**Droits d'usage** : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>

## 1- DEFINITION SANDRE

Le **tronçon hydrographique élémentaire** est une portion connexe de rivière, de ruisseau ou de canal, homogène pour les relations la mettant en jeu, et pour les attributs qu'elle porte. Un tronçon élémentaire correspond à l'axe du lit d'une rivière, d'un ruisseau ou d'un canal. Le tronçon hydrographique est une entité ou partie d'entité située intégralement à l'intérieur d'une [zone hydrographique](#). Un tronçon hydrographique est découpé en 0, n tronçons hydrographiques élémentaires et est inclus dans une et une seule entité hydrographique. L'entité hydrographique est un élément du milieu aquatique superficiel : cours d'eau naturel ou aménagé, un bras naturel ou aménagé, une voie d'eau artificielle (canal,...), un plan d'eau ou une ligne littorale.

## 2- LA CODIFICATION HYDROGRAPHIQUE

Le tronçon hydrographique est une partie d'un cours d'eau (ou entité) codifié par un **code à 8 caractères**. Le tronçon est constitué de tronçons hydrographiques élémentaires. Ces tronçons hydrographiques élémentaires sont les éléments de plus petit niveau composant le cours d'eau. Le code hydrographique du tronçon hydrographique ou code hydrographique est constitué de 8 caractères :

- ▶ les 4 premiers désignent le code de la zone hydrographique dans lequel il est situé ;
- ▶ le cinquième, le sixième et le septième caractère constituent le numéro d'ordre du tronçon à l'intérieur de la zone hydrographique. Une entité appartenant à plusieurs zones conserve son numéro dans toutes les zones concernées (exemple : pour la Seine, le numéro d'ordre des tronçons la composant est 001) ;
- ▶ le huitième caractère correspond au milieu aquatique de l'entité hydrographique. Ce milieu est soit continental (cours d'eau naturels ou aménagés, bras, voies d'eau artificielles, plan d'eau), soit spécifique (la ligne littorale marine). (exception pour le bassin Loire-Bretagne qui a parfois substitué le code milieu par le code sous-milieu).

A	N	N	N	N	N	N	N
Zone hydrographique				Numéro d'ordre			Code milieu

Structure du code :

**A : Caractère ou numérique**

**N : Numérique**

Le code générique du cours d'eau est bâti à partir de tous les codes hydrographiques des tronçons qui le constituent. Accéder aux [règles de codification hydrographique](#).



### 3- BD CARTHAGE®

Dans le **référentiel BD CarTHAgE®**, les tables COURDO (format ArcInfo) et COURSD\_EAU (format MapInfo) correspondent aux entités hydrographiques, et les tables HYLCOV (format ArcInfo) et TRONCON\_HYDROGRAPHIQUE (format MapInfo) aux tronçons hydrographiques élémentaires.

Nombre d'entités codifiées :	118377
Nombre de tronçons hydrographiques :	125091
Nombre de tronçons hydrographiques élémentaires :	519207

Chiffres sur la base de la BD CarTHAgE® 2008.

### 4- EXEMPLES

Le cours d'eau "Viveronne" a pour numéro de l'entité 050 et pour code milieu 0. Ce cours d'eau est situé à l'intérieur d'une seule zone hydrographique P737. Son code générique est donc P7370500.

Le cours d'eau "La Dronne" a pour numéro d'entité 025 et pour code milieu 0. Ce cours d'eau traverse plusieurs zones hydrographiques (même plusieurs sous-secteurs) : P746, P744, P742, P70, P734, P731, P730, P716, P715, P714, P711, P710, P702, P701, P700. Parmi ces codes, seuls les deux caractères sont invariants. Son code générique est donc P7-0250.

Le plan d'eau "étang de Saint-Pardoux" situé intégralement dans la zone L511 a pour code générique L5115303.

Dans le cas de la Seine, l'entité hydrographique nommée "fleuve la seine" a pour code générique '----0010' car :

- ▶ les 4 premiers désignent le code de la zone hydrographique dans lequel elle est située. La Seine étant située sur 2 régions hydrographiques : F (Seine aval (Marne Incluse)) et H (Fleuves côtiers bas normands), les 4 premiers caractères du code générique sont donc '----' ;
- ▶ Le numéro d'ordre est 001 (d'après la codification hydrographique) ;
- ▶ Le dernier caractère correspond au code milieu 'cours d'eau naturel' : 0.



